

## LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 21 novembre 1885

## SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Ledieu.—La mort de Riel — Nos gravures. — Bavardages, par Hermance. — La Porteuse de Pain (*suite*).—Un papillon et une fleur.— Poésie : Maman n'est plus, par Chs M. Ducharme.— L'abondance sans bonheur ou le bonheur sans abondance.—Primes du mois d'octobre.

GRAVURES : L'ange gardien.—Portraits des trente-huit députés du département de la Seine.—Portrait de Louis Riel.—Gravure du feuillet.—L'insurrection Rouméliote : Le costume national ; Une marchande d'eau ; Une dame ; Une paysanne.—Rébus.



LOUIS RIEL

## ENTRE-NOUS

**I**ls l'ont pendu !

Jusqu'au dernier moment, on a espéré, et quand l'aube du jour fatal s'est levée rose et pure comme les autres matins, des millions d'honnêtes et braves gens, en voyant le ciel clair, s'allumer des feux qui chassaient les ombres de la nuit, se sont dit en levant les yeux : "Dieu de justice et de bonté, permettez-vous que cette victime soit immolée pour satisfaire la rage de ses ennemis ? Les peuples de la terre vont-ils apprendre qu'une nation vient de mentir à ses traditions et de s'avilir aux yeux de tous ? Ce soleil d'or qui vient nous apporter la vie en même temps que le réveil, sera-t-il le signal de la mort d'un homme dont le seul tort fut d'avoir lutté contre l'oppression ?"

Hélas ! Dieu qui réserve sans doute un terrible châtiement aux bourreaux, a permis que cela fût.

Les peuples savent que l'Angleterre vient de commettre une infamie de plus.

Le globe de feu a éclairé l'exécution de Riel.

Ils l'ont pendu !

\* \* \*

Que voulait-il, cependant, ce pendu d'hier, aujourd'hui martyr de la liberté, victime politique de fanatiques insensés ?

Ses frères mouraient de faim ; ils vinrent à lui et lui dirent :

"Ami, sauve-nous !"

Il prit leur cause en mains, il en fit la sienne et, n'épargnant ni veilles ni fatigues, il partit, frappant à toutes les portes, réclamant, demandant, priant, implorant, criant qu'on rendit justice aux malheureux.

Partout on lui faisait des promesses. Toujours on lui tenait de grands discours. Jamais on ne tenait parole.

Les métais étaient plus malheureux de jour en jour, et apprenaient à leurs dépens cette triste vérité si bien exprimée par le poète :

S'il est vrai que, courbé sous des lois homicides,

Le pauvre est là qui meurt de faim,  
Pour apaiser le cri de ses entrailles vides,  
De grands mots galopant sur des coursiers sans brides,  
Ne valent pas un peu de pain.

Et du pain, ce n'est pas des phrases factieuses,  
Des déclamations furibondes et creuses,  
Effets tirés sur lui par la mauvaise foi.

\* \* \*

Car toujours, quand un député se levait parfois au parlement pour demander justice, au nom des Métis, un ministre sans vergogne, débitait de grandes phrases et s'indignait même de l'audace des réclamants.

Puis on parlait d'autre chose.

Ceci dura longtemps.

Fatigués, lassés, épuisés, ne pouvant plus résister aux sourds accès de colère qui bouillonnaient en eux, rendus fous de rage, ivres de liberté et d'indépendance, ils se levèrent et dirent à leurs oppresseurs :

"Halte-là !"

Au lieu de pain et de réformes, on leur envoya du plomb.

Ils ne furent pas vaincus, mais on chanta victoire.

On résolut alors de tuer, dans un coin, l'adversaire qu'on n'avait pu terrasser en rase campagne.

\* \* \*

Comme le disait dernièrement un journal de Montréal : "Quand on veut pendre un homme, on commence par le prendre."

On ne l'a pas pris, tout le monde sait que le général Middleton ne savait même pas où était Riel, pas plus qu'il ne savait le nombre des ennemis qu'il allait rencontrer.

On sait que jamais campagne n'a été plus ridicule, et que si Riel ne s'était pas fié à l'honneur anglais, de même que si les autres chefs de la rébellion n'avaient suivi son exemple, les bataillons anglais en seraient encore à errer de droite et de gauche, à la recherche d'ennemis sans armes, sans munitions, sans vêtements et sans connaissance de l'art militaire.

La position des belligérants était parfaitement définie.

Les rebelles (puisqu'on est convenu d'appeler rebelles les hommes qui combattaient pour le droit, la raison, leur propriété et la vie de leurs familles), les rebelles pouvaient facilement reculer toujours et s'enfoncer dans les profondeurs des forêts et des prairies de l'Ouest.

Les réguliers (qui défendaient des lois et des règlements iniques, émanant d'un gouvernement établi), ne pouvant rencontrer un ennemi insaisissable, se seraient vengés de leurs échecs répétés (comme ils l'ont fait trop souvent), en pillant, brûlant, saccageant des maisons abandonnées et en tuant quelques vieillards et des femmes sans défense.

C'était bien la situation au dernier moment, et personne n'a jamais pu le nier.

\* \* \*

C'est alors que Riel, défenseur reconnu des droits de ses compatriotes, réfléchissant aux conséquences d'une résistance plus prolongée, offrit au général de se rendre.

Celui-ci, qui était loin de croire son ennemi si près de lui et qui ne savait où donner de la tête, s'empressa d'accepter l'offre qui lui était faite de vaincre sans péril, bien que sans gloire, et promit à Riel de le protéger. Il y eut même entre les deux adversaires échange de lettres, dont plusieurs n'ont pas été produites au procès.

C'est ce jour-là que l'on vit ce que vaut la parole d'un Anglais

Il avait promis de le protéger jusqu'à ce que le gouverneur ait décidé son sort.

Que signifiait cette promesse ?

Était-ce simplement de remplir le rôle du gardien de la paix qui défend la vie d'un ivrogne jusqu'à ce qu'il l'ait mené au poste de police ?

Si oui, ce n'est vraiment pas la peine de porter un uniforme brodé, un chapeau à plumes et le titre de général.

Au contraire, si on admet que le commandant en chef de la milice, alors muni des pleins pouvoirs du gouvernement, promettait, au nom de l'autorité souveraine, la vie sauve à celui qui se rendait de

bonne volonté et sans y être forcé, on comprend l'utilité de cette parole donnée.

Sinon, c'est une farce, une ignoble farce.

Voici un premier point qui prouve clairement l'infamie des bourreaux de Riel.

C'est l'uniforme anglais qui reçoit une tache ineffaçable.

\* \* \*

Passant au procès, on y remarque des phases tellement révoltantes qu'on se sent pris de dégoût à chaque ligne du compte-rendu.

Un juge de paix qui règle des questions de droit qu'il ignore, qui choisit six jurés anglais, contrairement aux traditions les plus respectées, qui entrave la défense et qui dicte, pour ainsi dire, le verdict que les jurés doivent rendre.

Au dernier moment cependant, un reste, non d'honneur, mais d'humanité, saisit les jurés, qui recommandèrent le malheureux accusé à la clémence de la cour.

Le juge, je le comprends, ne pouvait prononcer d'autre condamnation que celle qui a été prononcée. Riel a donc été condamné à mort.

Mais que signifiait cette volonté exprimée par six hommes, citoyens—bien anglais ceux-là ?

N'était-il pas du devoir du gouvernement de respecter l'opinion de ceux que l'on avait choisis pour décider du sort de l'homme qu'on leur livrait ?

Le gouvernement, les ministres ne devaient-ils pas immédiatement et sans délai accepter cette décision et agir en conséquence ?

Vous savez ce qu'on a fait.

\* \* \*

La raison de tous les hommes froids et sérieux ne put accepter les agissements du tribunal de Régina et on en appela du jugement à Winnipeg et à Londres.

Il fut confirmé partout, même par la plus haute cour d'Angleterre.

Je vous ai déjà parlé de la scène qui s'est passée au Conseil Privé. On n'a pas même voulu entendre l'avocat de la Couronne, pour ne pas perdre de temps.

On a parlé souvent du tribunal de Venise, de l'inquisition, des décisions sanguinaires des cours orientales, on oublia tout pour ne se souvenir que des jugements anglais.

Ils ont brûlé Jeanne d'Arc !!!

Ils viennent de pendre Riel !!!

\* \* \*

Les comédies militaires et judiciaires étaient finies. Il restait le droit de grâce.

Quand Charles Quint fut nommé empereur d'Allemagne, il se rendit au tombeau de Charlemagne, dans le caveau d'Aix-la-Chapelle, et là, seul, avec l'ombre du grand empereur, il demanda, lui, au front ceint des couronnes d'Espagne, des Pays-Bas et de toute la confédération germanique, il demanda au ciel, et à son illustre prédécesseur sur le trône qu'il allait occuper, par quel acte il devait commencer son règne.

Une voix intérieure, venue d'en haut lui répondit qu'il devait pardonner.

Pardonnez ! oui, certes, ce mot lui venait du ciel, du Dieu de bonté et de miséricorde, de Celui qui jamais pécheur n'implore en vain, de Dieu qui pardonne toujours à celui qui demande grâce.

Dégager Dieu de l'idée de pardon, n'est-ce pas en effet nier Dieu ?

\* \* \*

De toutes les parties de l'Europe, de France, de Belgique, d'Italie, de Hollande, etc. ; de ce côté de l'Atlantique, des Etats-Unis et du Canada, des demandes de pardon furent déposées sur les marches du trône de la reine d'Angleterre, impératrice des Indes.

Elle dit que cela ne la regardait pas et qu'il fallait s'adresser au gouverneur du Canada.

O reine ! vous qui êtes mère, puissiez les cris de désespoir de la mère, de la femme et des enfants de Riel ne pas venir troubler le repos dont vous jouissez dans le luxe de votre palais !

O vous qui régniez sur trois cent millions de sujets, puissiez-vous ne pas voir dans vos rêves le corps du martyr de la liberté, se balancer sur la potence que vos représentants lui ont dressée en votre nom !